UQÀM | Département d'histoire
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES
Université du Québec à Montréal

PLAN DE COURS

HIS559B-40	L'HISTOIRE ENVIRONNEMENTALE AU QUÉBEC ET AU CANADA
Numéro du cours	Titre du cours

A-2026	3	JEUDI 14H-17H
Session	Nombre de crédits	Horaire et lieu

Coordonnées de l'enseignant(e) :

ROSS, DANIEL	3289	ross.daniel@uqam.ca	A-6040
Nom et prénom	Poste	Courriel	Bureau

DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANT(E)

Par rendez-vous.

TABLE DES MATIERES

1 Description du cours 2
2 Place du cours dans le programme - Objectif du cours 2
3 Contenu du cours - Démarche d'enseignement et d'apprentissage 2
3.1 Formules pédagogiques 2
4 Sommaire des évaluations - Pondération 4
5 Calendrier du cours 4
6 Modalités du cours 7
6.1 Modalités de participation au cours 7
6.2 Modalités de reprise en cas d'absence à une évaluation 7
6.3 Modalités de remise des travaux 7
6.4 Modalités de consultation des travaux et des examens 7
6.5 Modalités d'évaluation de la langue 7
6.6 Modalités d'évaluation des enseignements 7
7 Bibliographie - Médiagraphie 8
7.1 Documentation obligatoire 8
7.2 Documentation complémentaire 8
8 Références 9
8.1 Règlements et Politiques 9
8.2 Document et Informations additionnelles 10
8.3 Règlements pédagogiques du département d'histoire 11
8.4 Compétences 12

1 DESCRIPTION DU COURS

Utilisant notamment la lecture de documents et d'études historiques et favorisant la discussion en groupe, cet atelier permet d'approfondir certains aspects de l'histoire politique, économique, sociale ou culturelle du Québec et du Canada. La période et les aspects couverts peuvent varier et sont annoncés au début du cours.

2 PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME - OBJECTIF DU COURS

Les principaux objectifs pédagogiques de HIS559B sont :

- Permettre l'acquisition ou l'approfondissement de connaissances et d'outils d'analyse sur l'histoire environnementale au Québec, au Canada, et dans le monde.
- Favoriser la compréhension et la discussion des interprétations et des textes importants dans l'historiographie dans ce domaine
- Développer les capacités de discussion en groupe et de présentation orale et écrite
- Développer une perspective historique sur les débats entourant l'environnement aujourd'hui.

3 CONTENU DU COURS - DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Née dans le contexte de la prise de conscience environnementale des années 1970, la sous-discipline de l'histoire environnementale est, depuis une vingtaine d'années, bien enracinée au Canada et dans le monde. S'intéressant aux interactions entre les sociétés et la nature dans différents contextes, l'histoire environnementale nous offre de nouvelles perspectives sur l'histoire de ce territoire et de ses habitants, ainsi que des outils pour comprendre les racines des crises écologiques actuelles. Ce cours-atelier donnera aux étudiant.e.s l'occasion de se familiariser avec les approches de l'histoire environnementale, ses sources et les principaux travaux réalisés dans ce domaine au Canada et en Amérique du Nord, et de comprendre les enjeux environnementaux globaux d'aujourd'hui. L'histoire environnementale englobant l'étude de phénomènes historiques qui transcendent les frontières – géographiques, culturelles, politiques – le contenu du cours sera envisagé dans une perspective transnationale et comparatiste.

3.1 FORMULES PÉDAGOGIQUES

Le cours se déroulera sous forme de séminaire, en présentiel. Il sera axé sur un programme intensif de lecture d'études historiques et sur la discussion autour de ces lectures. *N.B. À l'exception des billets de blogue, toutes les lectures obligatoires pour le HIS559B se trouvent dans le recueil du cours, disponible à la Coop UQAM.* La participation active de toutes les personnes étudiantes à chacune de nos séances est essentielle pour la réussite du cours.

Participation aux discussions (tout au long de la session) (25%)

Ce cours sera un travail collectif ! Une partie importante de votre note est basée sur votre participation à nos discussions. Il est donc important d'être présent.e, d'avoir lu les lectures obligatoires de la semaine et d'avoir réfléchi sur leur contenu; d'être prêt.e à écouter et à parler. Seront évalués tout au long de la session : la pertinence et la qualité des interventions de l'étudiant.e ; sa préparation en vue du séminaire ; sa capacité d'écoute ; son ouverture d'esprit ; son engagement avec les idées de ses collègues. La note de participation sera attribuée en partie par le biais d'une auto-évaluation.

Participation à l'animation d'une séance du séminaire (20%)

Une fois au cours de la session, en équipes de 2-3 personnes, les étudiantes et étudiants participeront à l'animation d'une séance du séminaire (les séances disponibles : 3-7, 9, 11-12). L'attribution des séances et la formation d'équipes se feront lors de la première séance du cours.

Chaque membre de l'équipe doit participer aux étapes suivantes :

a) Lire en profondeur le ou les textes à l'étude. Puiser de façon judicieuse dans la bibliographie connexe (des ouvrages de synthèse, d'autres études par les mêmes auteur.e.s ou sur des questions similaires) pour approfondir votre compréhension des lectures ;
b) Préparer une série de 5-6 questions de discussion qui permettront d'aborder les principaux arguments des auteur.e.s, leurs contributions à nos connaissances, ainsi que leurs approches et méthodes (l'utilisation de sources, le cadre conceptuel, etcétéra). Pour les séances avec plusieurs textes, il est important de formuler des questions permettant de les mettre en dialogue. La liste de questions doit être envoyée au professeur avant 17h le lundi avant la séance en question, afin d'avoir ses commentaires avant l'affichage ;

c) Au début de la séance, lancer la discussion par un exposé d'introduction (env. 15 minutes à deux, env. 20 minutes à trois). Cette présentation vise à ouvrir des pistes de réflexion et à préparer le terrain pour une discussion axée sur les lectures et la thématique de la semaine (*N. B. : ne cherchez pas à répondre à votre propre liste de questions !)*. Les éléments à inclure :
   - une introduction, dans laquelle l'équipe présente brièvement les textes et leurs auteur.e.s, ainsi qu'une ligne de questionnement ou problématique générale pour la séance, et un plan du développement. Une mise en contexte historique avec des informations pertinentes sur les espaces, périodes, et acteurs historiques abordés dans les textes peut trouver sa place ici, ou dans le développement;
   - un développement, typiquement en deux ou trois parties, chacune ouvrant une piste de réflexion sur un aspect ou thème du texte/des textes. Pour les séances avec plusieurs lectures, les textes doivent être croisés au sein de chaque axe ; l'utilisation d'autres ressources bibliographiques pour contextualiser et approfondir ces réflexions est encouragée;
   - un support visuel pertinent (par exemple, un diaporama PowerPoint, avec les principaux points abordés ainsi que des images et/ou cartes pertinentes) pour accompagner l'exposé ;

d) Collaborer avec le professeur à l'animation de la discussion en tant que « expert.e.s » sur la thématique de la semaine : poser des questions, orienter les échanges autour des textes et des axes de réflexion, prendre des notes afin d'identifier et soulever des pistes non explorées. Puisque le groupe est nombreux cette année, cet élément de l'évaluation variera selon le format de discussion préconisée pour la séance en question.

Seront évalués : respect des consignes ; plan et structure de la présentation ; profondeur de la compréhension des textes ; pertinence de la recherche bibliographique ; pertinence des axes de réflexion et des questions de discussion ; qualité du travail en équipe.

Exercices d'écriture (20%)

À dix reprises au cours de la session (les séances 2-7, 9-12) le cours débutera avec une séance d'écriture « express » de 15 minutes. Le professeur fournira une question ouverte (qui se donne à des réponses variées) portant sur les lectures de la semaine, à laquelle les personnes étudiantes répondront individuellement, à la main. À la fin de l'exercice, tout le monde s'arrêtera en même temps et remettra son texte au professeur. Seront évalués : la pertinence des réponses (compréhension des lectures), le sérieux de l'engagement avec la matière, mais aussi la progression dans la qualité de l'expression écrite au cours de la session. Cet exercice permet de pratiquer l'écriture sans complexes, c'est-à-dire de combattre la tendance vers la procrastination et le perfectionnisme qui nous habite tous et toutes (pour plus d'informations, voir Geneviève Belleville, *Assieds-toi et écris ta thèse. Trucs pratiques et motivationnels*, Québec, PUL, 2014). Il s'agit également d'un moyen de préparer le terrain pour nos discussions hebdomadaires et pour le travail final.

Travail final (35%)

Pour faire le bilan de notre session, le travail final dans le HIS559B prendra la forme d'une synthèse argumentée, réalisée en classe lors de la dernière séance du cours. Une question ouverte, posée deux semaines à l'avance et portant sur l'ensemble de la matière du cours (lectures obligatoires, mais aussi nos discussions hebdomadaires) donnera à chaque membre du groupe l'occasion de réfléchir aux thèmes du cours sous un angle de leur choix. L'exercice se fera sans livres ou support informatique/numérique, mais chaque personne étudiante travaillera à partir d'un plan de réponse préparé à l'avance (une feuille recto, à remettre au professeur avec le carnet d'examen).

La synthèse argumentée comportera :

a) Une introduction comprenant une problématique répondant à la question posée et établie à partir de la matière du cours ; un plan présentant les 2-3 axes de développement ;
b) Un développement organisé autour de 2-3 axes de de réflexion développés et argumentés par la mobilisation de la matière du cours (les lectures et discussions d'au moins trois séances) ;
c) Une brève conclusion comprenant une synthèse des réflexions ;

Seront évalués : respect des consignes ; plan et structure ; cohérence des arguments ; mobilisation de la matière du cours ; qualité de l'écriture.

Politique sur l'utilisation de l'intelligence artificielle générative dans le HIS559B

Le travail intellectuel sur lequel repose ce séminaire (lecture approfondie et prise de notes sur des textes; discussions informées et orientées par des questionnements communs) constitue un projet de création collective, dans lequel l'implication de toutes les personnes étudiantes est essentielle. Pour cette raison, aucune utilisation des outils de l'intelligence artificielle générative dans ce cours n'est autorisée : toute intervention ou participation au séminaire et tout travail doivent être issus des réflexions et efforts intellectuels de la personne étudiante, conformément aux valeurs d'intégrité académique telles qu'exprimées dans le Règlement no 18 de l'UQAM.

4 SOMMAIRE DES ÉVALUATIONS - PONDÉRATION

Types de travaux : Exercices, présentations, examens	Pondération %	Date de remise ou d'examens
Participation	25	Tout au long de la session
Présentation orale en équipe	20	Selon le calendrier
Exercices hebdomadaires d'écriture	20	Dix fois au cours de la session
Travail final	35	17 décembre

5 CALENDRIER DU COURS

Cours	Date	Activités d'enseignement	Lecture ou travail à faire avant la séance
1	10 septembre	Introduction et présentation du cours. Tour de table. **Calendrier des exposés oraux**	Lecture du syllabus
2	17 septembre	Qu'est-ce que l'histoire environnementale ? **Séance d'écriture**	Locher et Quenet, « L'histoire environnementale : origines, enjeux et perspectives d'un nouveau chantier », *Revue d'histoire moderne & contemporaine* 56:4 (2009), 7-38. Parrinello, « L'environnement de l'histoire environnementale : un enjeu politique ? », *Histoire Politique* [Online], 34 | 2018. Worster, « Appendix: Doing Environmental History », dans Worster, dir. *To the Ends of the Earth: Perspectives on Modern Environmental History* (Cambridge, 1989), 289-308.
3	24 septembre	Étudier le climat en perspective historique **Séance d'écriture** **Exposé oral**	Coates et Degroot, « Les bois engendrent les frimas et les gelées » : comprendre le climat en Nouvelle-France », *Revue d'histoire de l'Amérique française,* 68 :3-4 (2015), 197–219. Piper, « Colloquial Meteorology », dans MacEachern et Turkel, dirs., *Method and Meaning in Environmental History* (Nelson, 2009), 102-23. Cruikshank, «Memories of the Little Ice Age», dans *Do Glaciers Listen? Local Knowledge, Colonial Encounters, and Social Imagination* (UBC Press, 2005), 23-49.
4	1 octobre	L'Anthropocène et l'histoire **Séance d'écriture** **Exposé oral**	Bonneuil et Fressoz, *L'événement Anthropocène. La terre, l'histoire, et nous* (Seuil, 2016), 11-32; 171-194; 223-246; 281-315. MacEachern, «The Alanthropocene», *NiCHE,* 18 janvier 2018, https://niche-canada.org/2018/01/15/the-alanthropocene/ Kheraj, «Culpability and Canada's Anthropocene: A Response», *NiCHE*, 29 janvier 2018, http://niche-canada.org/2018/01/29/culpability-and-canadas-anthropocene-a-response/

5	8 octobre	L'impérialisme écologique **Séance d'écriture** **Exposé oral**	Crosby, «Ecological Imperialism: The Overseas Migration of Western Europeans as a Biological Phenomenon», dans Duke, dir., *Canadian Environmental History: Essential Readings* (CSP, 2006), 143-154. Riguelle, « Importer pour mieux régner : les animaux domestiques et leurs rôles dans la vallée du Saint-Laurent, 1608-1763 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 78 :2 (2024) : 53–82. Piper et Sandlos, « A Broken Frontier: Ecological Imperialism in the Canadian North », *Environmental History*, 12 (October 2007), 759-795.
6	15 octobre	L'invention de la nature : récits et conflits **Séance d'écriture** **Exposé oral**	Jacoby, « Classe et histoire environnementale. Les leçons de la « guerre des Adirondacks » » *Politix,* 151-152 :3 (2025) 365-87. Traduction d'un article paru en 1997. Dagenais, « Fuir la ville : villégiature et villégiateurs dans la région de Montréal, 1890-1940 » *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 58:3 (2005), 315–345. Blanc, « Harmonie, écologie et nationalisme : la mise en parc de Forillon (1970-2012) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 68 :3-4 (2015), 375–401.
7	22 octobre	Écrire l'histoire urbaine avec les animaux **Séance d'écriture** **Exposé oral**	Riguelle, « « Il s'en tuë jusques dans les jardins de Québec ». La place des animaux sauvages dans la ville (Québec et Montréal, 1663-1763) », *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine* 52:1 (mars 2024), 1-36. Olson, « The Urban Horse and the Shaping of Montreal, 1840–1914 », dans Dean, Ingram, et Sethna, dir. *Animal Metropolis: Histories of Human-Animal Relations in Urban Canada* (Calgary, 2017), 57-81. Benson, « The Urbanization of the Grey Squirrel », *Journal of American History* 100:3 (2013), 691-710.
8	29 octobre	Semaine de lecture	Pas de rencontre (lire pour les séances à venir)
9	5 novembre	La ville et ses eaux **Séance d'écriture** **Exposé oral**	Dagenais, *Montréal et l'eau. Une histoire environnementale* (Boréal, 2011), 1-163.
10	12 novembre	Transitions énergétiques **Séance d'écriture** **Discussion avec Clarence Hatton-Proulx (Université de Montréal)**	Sandwell, dir. *Powering Up Canada: A History of Power, Fuel, and Energy Since 1600* (MQUP, 2016), 3-41. Hatton-Proulx, *La ville énergivore. Une histoire des transitions énergétiques à Montréal au 20e siècle* (Montréal : McGill-Queen's, 2026), 3-34; 123-204.

11	19 novembre	La guerre et l'environnement **Séance d'écriture** **Exposé oral**	Keller, « Aux marges écologiques de la belligérance : Vers une histoire environnementale globale de la Première Guerre mondiale », *Annales. Histoire, Sciences Sociales,* 71 :1 (2016), 65-86. Evenden, « La mobilisation des rivières et du fleuve pendant la Seconde Guerre mondiale : Québec et l'hydroélectricité, 1939-1945 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 60 : 1-2 (2006), 125–162. Souchen, *War Junk: Munitions Disposal and Postwar Reconstruction in Canada* (UBC Press, 2019), 3-20; 170-202.
12	26 novembre	Contester la pollution et les inégalités **Séance d'écriture** **Exposé oral**	Payen, « Industries, nuisances et définition de l'espace urbain. L'industrie papetière à Trois-Rivières (1910-1925) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 68, nº 3-4 (2015): 241-270. Poirier, «« L'autoroute est-ouest, c'est pas le progrès ! » : environnement et mobilisation citoyenne en opposition au projet d'autoroute est-ouest à Montréal en 1971 » *Bulletin d'histoire politique*, 23 : 2 (2015), 66–91. Marrec, "Du biogaz en héritage. Mobilisations autour d'un « gisement » d'énergie dans une décharge urbaine (Montréal, 1986–2009)." *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, 52, no. 2 (2024): 257-282.
13	3 décembre	La justice environnementale **Préparation pour le travail final** **Évaluation de l'enseignement**	
14	10 décembre	Travail individuel **Auto-évaluation de la participation**	
15	17 décembre	Travail final	**Travail final**

6 MODALITÉS DU COURS

6.1 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

Le cours se déroulera sous forme de séminaire, en présentiel. Il sera axé sur la lecture d'études historiques et sur la discussion autour de ces lectures. La participation active des étudiants et des étudiantes est essentielle pour la réussite du cours.

6.2 MODALITÉS DE REPRISE EN CAS D'ABSENCE À UNE ÉVALUATION

Seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat – Règlements pédagogiques. Pour les cycles supérieurs, vous référez également au Règlement nº 8 des cycles supérieurs.

6.3 MODALITÉS DE REMISE DES TRAVAUX

Conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de **5 %** par jour ouvrable – Règlements pédagogiques.

6.4 MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Durant la session, les travaux corrigés sont remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant ou l'étudiante joint une enveloppe préaffranchie à son travail. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

6.5 MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA LANGUE

Extrait du *Guide* - La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.

6.6 MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la Politique nº 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait vers la 12e ou 13e semaine du trimestre. Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (http://www.evaluation.uqam.ca/).

7 BIBLIOGRAPHIE - MÉDIAGRAPHIE

Une **bibliographie** est un outil de travail qui fournit la liste de toutes les sources d'information imprimées consultées pour un travail de recherche (livres, dictionnaires, encyclopédies, revues, actes de congrès, publications gouvernementales, etc.)

Une **médiagraphie** englobe la liste des sources d'information imprimée, audiovisuelles (DVD, DC, vidéos, émissions de radio et télévision, etc.) et numériques (site internet, article de périodique en ligne, blogue, etc.).

Vous référez au guide de présentation de la bibliographie : http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/presenter-sa-bibliographie

7.1 DOCUMENTATION OBLIGATOIRE

Les étudiants auront d'environ 40 à 100 pages de lectures obligatoires chaque semaine. Le recueil de textes HIS559B est disponible à la Coop UQAM.

7.2 DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

Voir le Moodle du cours.

8 RÉFÉRENCES

8.1 RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des ressources et services offerts	https://portailetudiant.uqam.ca/services/
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	https://infosphere.uqam.ca/
Politique nº 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	https://instances.uqam.ca/politiques/
Politique nº 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	
Situations problématiques et processus administratifs officiels	https://portailetudiant.uqam.ca/plaintes/
Alertes UQAM	https://uqam.ca/alertes/

Intégrité académique L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
Site du Règlement nº 18 de l'UQAM	https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html

Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
Sexisme et violences à caractère sexuel	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/
Harcèlement	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-lintervention-en-matiere-de-harcelement/

Respect de la liberté académique universitaire Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
Liberté académique universitaire	https://portailetudiant.uqam.ca/liberte-academique/

8.2 DOCUMENT ET INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1er cycle :
Un *Guide* pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce *Guide* est disponible sur le site WEB du Département d'histoire de l'UQÀM. Ce *Guide* veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM (Règlement no 5), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

Règlement no 8 des études de cycles supérieurs :
Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du Règlement no 8. Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

8.3 RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation (Règlements pédagogiques) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations, dont les attentes de qualité demeurent inchangées en tout temps;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
  - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
  - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note;
  - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50% de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème suivant **(ce tableau ne s'applique pas aux cours du BES : HIS 1120, HIS 1130, HIS 2060 ET HIS 3026) :**

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

8.4 COMPÉTENCES

Non applicable.